



## Statut général :

## Recrutement et formation :

## Carrières et parcours professionnels :

## Rémunérations, temps de travail et retraite :

La **pré-rentree** des enseignants ne relève pas du temps d'enseignement mais des missions liées au service d'enseignement (CE, 30 août 2016, n° 387542)  
+ même analyse en ce qui concerne la possibilité d'instaurer des « **journées de réflexion pédagogiques** » prévue par l'arrêté du 24 janvier 2014

## Agents contractuels de droit public :

## Enseignements :

**Pass Education** 2016-2018 pour tous les membres des équipes éducatives (inclus contractuels) : à demander à votre circonscription ou à votre chef d'établissement  
= accès gratuit aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux : <http://www.education.gouv.fr/cid24202/pass-education-gratuite-des-musees-et-monuments-nationaux.html&xtmc=passeducation&xtnp=1&xtr=1>

Partenariat : protocole d'accord sur **l'utilisation et la reproduction des livres, des œuvres** musicales édités, des publications périodiques et des œuvres des arts visuels à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche (BO 29/09/16, protocole d'accord du 22-7-2016) : couvre la période 2016-2019  
= plus grande possibilité d'utilisation, sous réserve d'indiquer les références bibliographiques (cf les exceptions...)

Formation professionnelle continue : Modification du calendrier des sessions 2016-2018 du **diplôme de compétence en langue** (BO 29/09/16, note de service n° 2016-139 du 26-9-2016)

Suivi des acquis de l'élève : **livret scolaire unique du CP à la 3<sup>e</sup>** (eduscol) :  
<<http://eduscol.education.fr/cid104511/le-livret-scolaire.html#lien2>>

Politiques éducatives locales : **Écoles situées en zones rurale** et de montagne (BO 13/10/16, instruction n° 2016-155 du 11-10-2016)  
= plus de moyens

Enseignement secondaire : Référentiel de formation relatif aux **sciences et à la technologie au cycle 4** pour les élèves bénéficiant de dispositifs particuliers se présentant à la série professionnelle du DNB (BO 13/10/16, note de service n° 2016-156 du 12-10-2016)  
= sont précisés les objectifs de formation, les connaissances et compétences associées du programme, les exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Diplôme national du brevet : Instructions à l'attention des membres de la commission nationale et des

sous-commissions d'élaboration des sujets du **diplôme national du brevet** relatives à l'élaboration des sujets des épreuves écrites - session 2017 (BO 29/09/16, note de service n° 2016-144 du 28-9-2016)  
= certains éléments du programme non évalués en maths, physique-chimie, SVT, EMC

**Diplôme national du brevet** : modification des modalités d'attribution (BO 13/10/16, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

= Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-enseignement moral et civique pour les élèves des classes de troisième qui bénéficient de dispositifs particuliers et qui se présentent à la série professionnelle du DNB : sont précisés les objectifs de formation, les connaissances et compétences associées du programme, des exemples d'EPI possibles

**CAP, baccalauréat professionnel et BTS** : Modalités de délivrance des attestations reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences (BO 6/10/16, circulaire n° 2016-133 du 4-10-2016)

= pour l'acquisition progressive des diplômes professionnels pour les publics adultes, que ce soit par la voie de la formation continue ou celle de la validation des acquis de l'expérience (VAE)



***Liberté, égalité, fraternité et enseignement. Depuis 1905.***